



Fiche de données de sécurité

Arômes Flavour Blaster · 20 octobre 2025 · V2.1

Traduction française, réalisée par Délice Bar, de la fiche de données de sécurité officielle de Flavour Blaster (version 2.1 du 20 octobre 2025). En cas de différence, la version anglaise originale fait foi.

SECTION 1 : Identification du produit et de l'entreprise

1.1 Identification du produit

Nom du produit : arômes de marque Flavour Blaster, selon la liste ci-contre.

Arôme	Code
Agrumes (Citrus)	526
Bois de cerisier fumé (Cherrywood Smoke)	1073
Menthe du jardin (Garden Mint)	1042
Rose	1059
Lune (Moon)	984
Chewing-gum (Bubblegum)	496
Rhubarbe	649
Truffe	670
Noix de coco	533
Litchi	601
Muscade	625
Cannelle	519
Bergamote	489
Café	540
Fruit de la passion	632
Citronnelle	595
Sureau	557
Lavande	588
Gingembre	564
Pamplemousse	571
Neutre	441
Fruits rouges (Mixed Berries)	618
Fumée (Smoke)	663
Romarin	656
Vanille	434

1.2 Usage prévu

À utiliser avec le pistolet aromatique Flavour Blaster.

1.3 Fournisseur

Jet Chill, The Print Centre, Fulwell Road, Sunderland SR6 0HR, Royaume-Uni · Tél. +44 (0)208 1243014 · info@jetchill.com

1.4 Numéro d'urgence

+44 (0)78430 90464

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	Aucune
2.2 Éléments d'étiquetage	Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008
2.3 Mentions de danger	Aucune
2.4 Conseils de prudence	P501 : éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.
2.5 Autres dangers	Évaluation PBT et vPvB : sans objet. Le produit n'est pas répertorié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605.

SECTION 3 : Composition et ingrédients

Mélange complexe de préparations aromatisantes et de substances aromatisantes naturelles dans du propylène glycol et de la glycérine végétale.

Propylène glycol (CAS 57-55-6)	48 à 52 %
Glycérine végétale (CAS 56-81-5)	23 à 27 %
Préparations aromatisantes	En dessous du seuil de déclaration
Substances aromatisantes naturelles	En dessous du seuil de déclaration

SECTION 4 : Premiers secours

Après inhalation	Amener la personne à l'air frais et retirer tout vêtement contaminé. Consulter un médecin en cas de difficulté respiratoire.
Après contact avec la peau	Laver soigneusement à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Après ingestion	Boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin en cas d'ingestion d'une grande quantité.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés	CO ₂ , poudre sèche ou mousse.
Moyens d'extinction à proscrire	Aucun
Risques liés à la combustion	Éviter d'inhaler les fumées.
Équipement de protection	Protection des voies respiratoires et vêtements de protection.

SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles : en cas d'accident, évacuer le personnel vers une zone sûre. Porter l'équipement de protection indiqué en section 8.

6.2 Précautions pour l'environnement : ne jamais rejeter le produit à l'égout sans l'autorisation expresse de l'autorité locale compétente et des pompiers.

6.3 Nettoyage : essuyer les petits déversements avec du papier absorbant ou des chiffons, à jeter rapidement. Éviter les déversements importants en respectant les procédures de transport et de stockage ; contenir d'abord le déversement, puis le nettoyer avec des matériaux et méthodes adaptés.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Manipulation : utiliser dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation.

7.2 Stockage : conserver le produit dans des contenants pleins, au frais, au sec et à l'abri de la lumière.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition et protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle	Aucune donnée disponible
Mesures de précaution	Assurer une ventilation suffisante des locaux de stockage et d'utilisation.
Protection respiratoire	Non nécessaire en utilisation normale.
Protection des yeux	Lunettes conformes à la norme EN 166.
Protection de la peau	Porter une combinaison de travail.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide limpide
Odeur	Correspond au nom de l'arôme
Point d'éclair	> 70 °C
Densité relative	1,080 à 1,110
Point de fusion, point d'ébullition, inflammabilité, limites d'explosivité, auto-inflammation, viscosité, solubilité, coefficient de partage, pression et densité de vapeur	Non connus pour ce mélange

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité : aucune donnée disponible. Stabilité chimique : produit stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. Réactions dangereuses, conditions à éviter, matières incompatibles et produits de décomposition dangereux : aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Utilisé à la dose indiquée, aucun problème toxicologique n'est attendu. Le produit n'est pas répertorié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité : aucune donnée environnementale disponible. Persistance : non connu comme persistant.
Bioaccumulation : aucun effet connu ; utilisé à la dose indiquée, aucun effet écologique n'est attendu. Mobilité dans le sol et évaluation PBT/vPvB : aucune donnée pertinente. Non répertorié comme perturbateur endocrinien.

SECTION 13 : Élimination

Éliminer conformément à la réglementation locale et internationale en vigueur.

SECTION 14 : Transport

N° ONU, désignation officielle de transport, classe de danger (route et rail ADR/RID, mer IMDG, air IATA/OACI) et groupe d'emballage : **non classé**. Dangers pour l'environnement : aucun.

SECTION 15 : Informations réglementaires

UE : directive 88/379/CEE et règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP). Cette fiche est conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement (UE) 2020/878. Conformément au règlement (CE) n° 1005/2009, ce produit ne contient pas de substances appauvrissant la couche d'ozone.

Royaume-Uni : Management of Health and Safety at Work Regulations (1999), COSHH (2002), Personal Protective Equipment Regulations (2002). Évaluation de la sécurité chimique : non disponible.

SECTION 16 : Autres informations

Ces informations sont fournies uniquement au titre de la réglementation santé et sécurité au travail (Health and Safety at Work Act 1974) et ne constituent pas une garantie des propriétés ou de l'état du produit. Elles ont été établies au mieux des connaissances disponibles ; Omega Ingredients ne saurait être tenu responsable d'une éventuelle insuffisance ou inexactitude.

Ce produit est une préparation concentrée : il ne se consomme pas directement. Usage professionnel uniquement. Il est approuvé et destiné exclusivement aux aliments et aux boissons ; il n'a pas été testé ni approuvé pour des usages non alimentaires comme les cigarettes électroniques ou d'autres appareils.

Établi par Mark Latham, MChem, le 30 novembre 2023.

Abréviations : CAS (Chemical Abstracts Service) ; CLP (règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage) ; ECHA (Agence européenne des produits chimiques) ; EINECS (inventaire européen des substances chimiques existantes) ; SGH (système général harmonisé des Nations unies) ; OACI/IATA (aviation civile internationale / transport aérien) ; IMDG (code maritime des marchandises dangereuses) ; PBT (persistant, bioaccumulable et toxique) ; vPvB (très persistant et très bioaccumulable) ; RID (transport ferroviaire des marchandises dangereuses).